



Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

GT : « Expertise sur les risques relatifs à l'exposition professionnelle aux fumées chirurgicales »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire

■ Contexte :

Lors de nombreuses interventions chirurgicales, de la fumée est produite par l'utilisation d'instruments utilisant de l'énergie pour couper, cautériser des tissus organiques ou assurer l'hémostase. Ces procédés ont une action thermique sur les tissus et laissent échapper une fumée dite « chirurgicale ». Celle-ci peut être produite par plusieurs sources d'énergie telles que la chirurgie par laser, le bistouri à ultrasons, l'électrochirurgie monopolaire ou bipolaire. La quantité et la qualité de ces fumées dépendent de plusieurs facteurs : le type de chirurgie, la nature ou la quantité des tissus ciblés, la pathologie traitée ou le type d'énergie utilisée ainsi que son niveau d'utilisation et sa durée.

L'Union Nationale des Associations d'Infirmier(ère)s de Bloc Opératoire Diplômé(e)s d'Etat (UNAIBODE) et le Syndicat National des Infirmiers de Bloc Opératoire (SNIBO) ont interpellé l'Anses sur ce sujet dans le but d'apporter des repères scientifiques et une expertise face aux risques liés à l'exposition des travailleurs à ces fumées chirurgicales. Au regard de l'importance du sujet et des problématiques potentielles qu'il soulève, l'Anses s'est autosaisie en vue de réaliser une expertise sur les risques liés à l'exposition professionnelle aux fumées chirurgicales pour les personnels intervenant en salle opératoire.

Afin d'instruire ces travaux d'expertise, l'Anses constitue un groupe de travail « Fumées chirurgicales », objet de ce présent appel à candidatures.

■ Rôle et missions :

Le groupe de travail « Fumées chirurgicales » aura pour objectif d'évaluer les risques liés à l'exposition professionnelle aux fumées chirurgicales des personnels intervenant en salle opératoire.

Ces travaux consisteront à :

- identifier la composition des fumées chirurgicales qui se dégagent lors des interventions chirurgicales humaines ;
- caractériser les dangers de ces fumées ;
- identifier les effets sur la santé observés à court et long terme ;
- caractériser les expositions des professionnels exposés aux fumées chirurgicales ;

- identifier les mesures de prévention déployées afin de pouvoir éventuellement, à l'issue de ces travaux d'expertise, émettre des recommandations en matière de prévention des risques.

Les membres du groupe de travail « Fumées chirurgicales » auront pour missions :

- de participer au choix et à l'élaboration des méthodes à mettre en œuvre pour réaliser cette expertise : explicitation des travaux à mener (objectifs, périmètres), constitution du socle documentaire (littérature scientifique, rapports institutionnels...), identification des acteurs à auditionner ou à consulter, identification des bases de données à exploiter, etc. ;
- de réaliser une analyse critique des publications et autres sources d'informations scientifiques et techniques pertinentes ;
- de participer à la formulation des conclusions et recommandations sur la base de l'ensemble des éléments examinés et des résultats d'expertise obtenus ;
- de contribuer à la rédaction du rapport d'expertise ;
- et d'interagir sur le contenu scientifique des travaux d'expertise avec le comité d'experts spécialisés « Evaluation des risques liés aux milieux aériens » (CES Air), en coordination avec l'Anses.

■ **Composition et fonctionnement :**

Les membres de ce groupe de travail et son(sa) président(e) sont nommés par décision du Directeur général de l'Anses.

Les compétences spécifiques souhaitées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées » pour la constitution du groupe de travail. Elles relèvent des domaines de la santé et de la prévention (médecine humaine, médecine du travail, épidémiologie, toxicologie, hygiène du travail, hygiène hospitalière), de l'évaluation des risques sanitaires et de la métrologie. En complément, une connaissance des activités chirurgicales humaines serait appréciée.

L'échéance prévisionnelle de l'expertise est novembre 2026.

Les experts se réuniront en séances plénières selon une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6-8 semaines.

Ce groupe de travail comprendra une dizaine d'experts et sera rattaché au Comité d'experts spécialisés (CES) « Evaluation de risques liés à l'air » de l'Agence, en charge de l'adoption des travaux d'expertise collective.